

Le Female Founder Challenge encourage le financement des startups dirigées par des femmes

C'est la quatrième année de suite que VivaTech et 50inTech s'allient pour organiser ce concours, afin de promouvoir les entrepreneuses à la tête de startups prometteuses. Les dirigeantes ont jusqu'au 18 mars pour déposer leur candidature.

Temps de lecture : minute

11 mars 2022

Une année de plus, et un nouveau constat d'échec pour le financement des startups dirigées par des femmes en France. En effet, si l'année 2021 est un record en matière de fonds levés, les fondatrices sont encore largement sous représentées parmi ces bénéficiaires de capitaux. C'est la conclusion dressée par la troisième édition du baromètre de Sista et du Boston Consulting Group (BCG), publié chaque année, sur les conditions d'accès au financement des femmes dirigeantes de startups : 88% du montant total levé par les entreprises de l'écosystème est capté par des équipes 100% masculines, 2% de moins seulement qu'en 2019. Une fois de plus, aucune startup féminine n'a levé plus de 50 millions d'euros sur l'année 2021.

Cependant, certaines initiatives au sein de l'écosystème tentent de faire bouger les lignes. C'est le cas du Female Founder Challenge, un concours organisé par VivaTech et la Startup 50inTech. Le but ? Promouvoir les startups dirigées par des femmes en les mettant en contact avec des fonds d'investissement, en leur donnant une plus grande visibilité et en les accompagnant sur les étapes clés à réussir pour accélérer son business. Les femmes intéressées par cette opportunité ont jusqu'au 18

mars pour déposer leur candidature.

Un bootcamp sur la levée de fonds

Forte du succès de l'édition 2021, le Female Founder Challenge offrira, une fois encore, à toutes les participantes, un bootcamp en ligne, le 4 mai prochain, pour leur fournir des conseils et réponses sur la collecte de fonds. Comme elle l'expliquait pour le challenge de l'an dernier, Caroline Ramade, fondatrice de 50inTech, précise : " *Le but est de donner aux femmes les codes de cet univers, qui reste aujourd'hui à 90% masculin. Avec le Female Founders Challenge, notre but est de donner les codes, la confiance et le réseau d'investisseurs aux entrepreneuses* ".

Les 30 entrepreneuses dont les dossiers ont été considérés comme les plus prometteurs se verront offrir un ticket pour l'événement Viva Technology 2022 et une invitation à l'after work du Female Founder Challenge. Les cinq finalistes auront, elles, l'occasion de pitcher leur startup devant un jury d'investisseurs et de bénéficier de rendez-vous avec des VCs. Dans le jury, cette année, on retrouve Aurore Falque-Pierrotin de Samaipata, Shikha Ahluwalia de Balderton, Didier Lallemand de Société Générale Ventures, Nicolas Debock d'Eurazeo ainsi que Candice de Fretay d'Accel. Les entrepreneuses en lice auront aussi un corner en ligne pour VivaTech 2022, ainsi que deux tickets pour l'événement annuel, le 17 juin.

Mentoring, échange avec des VC et visibilité

Lors du challenge de l'année 2021, c'est Clarisse Hagège, co-fondatrice de Dfns, une startup de la cybersécurité qui développe une solution de sécurisation des actifs en cryptomonnaie, qui a remporté le premier prix. Une victoire qui semble avoir réussi à la dirigeante, puisque sa startup a intégré le Future 40 - l'indice de Station F qui met en avant ses startups les plus prometteuses - en décembre dernier, et vient d'intégrer la

nouvelle promotion du Female Founders Fellowship, le programme du campus qui accompagne pendant 6 mois les fondatrices de startups à " haut potentiel " pour accélérer leur activité.

La gagnante de cette année bénéficiera aussi d'une série de services et avantages. Parmi eux, une visibilité sur la grand-messe des startups françaises VivaTech -grâce à ce challenge et à la mise à disposition d'un corner sur le site-, un mentoring dispensé par Claire Calmejane, directrice de l'innovation du groupe Société Générale, ainsi qu'une réunion privée avec le jury d'investisseurs. Mais qui sera-t-elle ? Réponse le 17 juin, lors de la cérémonie officielle à VivaTech.

Candidates, pour postuler, c'est par ici !

Article écrit par Heloïse Pons